



LIEU HISTORIQUE NATIONAL  
DU CANADA DE

# L'ÉTABLISSEMENT- RYAN

*Plan directeur*





FÉVRIER 2007

LIEU HISTORIQUE NATIONAL  
DU CANADA DE

L'ÉTABLISSEMENT-  
RYAN

*Plan directeur*

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2007.

This publication is also available in English.

*Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le lieu historique national du Canada de l'Établissement-Ryan, s'adresser au :*

Lieu historique national du Canada de l'Établissement-Ryan  
C.P. 1268  
St. John's (T.-N.-L.) A1C 5M9  
Canada

TÉL. : 709-772-5367

TÉLÉC : 709-772-6388

COURRIEL : [ryan.premises@pc.gc.ca](mailto:ryan.premises@pc.gc.ca)  
[www.pc.gc.ca](http://www.pc.gc.ca)

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada*

Parcs Canada  
Lieu historique national du Canada de l'Établissement-Ryan : Plan directeur / Parcs Canada

Publié également en anglais sous le titre : Ryan Premises National Historic Site of Canada: Management Plan / Parks Canada

ISBN 0-662-72750-9

NO. DE CAT. R64-105/48-2007F

1. Lieu historique national de l'Établissement-Ryan (Bonavista, T.-N.-L.) – Gestion.
  2. Lieux historiques–Canada–Gestion.
  3. Lieux historiques–Terre-Neuve-et-Labrador–Gestion.
  4. Parcs nationaux–Canada–Gestion.
  5. Parcs nationaux–Terre-Neuve-et-Labrador–Gestion–Congrès.
- I. Title.

FC2164.R92P3714 2006

971.8

C2006-980243-2

**Photos de la page couverture :**

GAUCHE : Kevin Redmond CENTRE : Ray Fennelly DROITE : Ray Fennelly BAS : Ray Fennelly  
ARRIÈRE-PLAN : Erick Walsh

## Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada de l'Établissement-Ryan. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada de l'Établissement-Ryan.

*Le ministre de l'Environnement,*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'John Baird'.

**John Baird**



## Recommandations

*Recommandé par :*



---

**Alan Latourelle**  
*Directeur général de l'Agence  
Parcs Canada*



---

**William (Bill) Brake**  
*Directeur d'unité de gestion  
Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve  
Parcs Canada*





## Résumé

Le lieu historique national du Canada (LHNC) de l'Établissement-Ryan a été désigné en 1987 pour commémorer l'industrie canadienne de la pêche dans l'Atlantique. Les pêches internationales, les pêches côtières, les pêches du Labrador et la chasse au phoque sont commémorées au LHNC de l'Établissement-Ryan. Parcs Canada a acquis la propriété en 1991, puis l'a officiellement ouverte au public en 1997.

Situé à Bonavista, à la pointe nord de la péninsule de Bonavista, le LHNC de l'Établissement-Ryan est constitué de six édifices historiques construits sur un terrain de 2,4 hectares adjacent au port de Bonavista. Ces édifices étaient autrefois le siège social de la société James Ryan Ltd., qui a joué un rôle majeur dans les pêches côtières de Terre-Neuve, les pêches du Labrador et la chasse au phoque. Ces édifices sont un excellent exemple du type de complexe commercial qui existait à Terre-Neuve à l'époque de la morue salée.

Le premier plan directeur du lieu a été achevé en 1995. Ce nouveau plan directeur est le premier à avoir été élaboré depuis que le lieu est devenu entièrement opérationnel. Un énoncé d'intégrité commémorative préparé pour le lieu en 2002 a orienté l'examen du plan directeur. Une évaluation de l'intégrité commémorative faite pendant l'examen de ce plan a mis en lumière les nombreuses forces de la gestion du lieu et distingué plusieurs secteurs nécessitant une intervention.

Le présent plan directeur donne des orientations stratégiques pour maintenir l'intégrité commémorative du lieu historique national. Il propose une vision sur 15 ans, des objectifs stratégiques, ainsi que des objectifs

et des mesures de gestion pour la protection des ressources culturelles, l'éducation du public, l'offre d'expériences aux visiteurs, la participation des partenaires et du public, et la gestion environnementale.

Les mesures de gestion qui devront être prises en priorité au LHNC de l'Établissement-Ryan sont les suivantes :

### *Protection des ressources culturelles :*

- Faire les réparations nécessaires à la remise.
- Procéder à de nouvelles évaluations des sites archéologiques.
- Promouvoir la protection et la mise en valeur de la Tenement House, une ressource de Niveau I.
- Élaborer pour le lieu un plan d'entretien pour fins de conservation.
- Travailler avec les partenaires afin de promouvoir la protection du paysage culturel.

### *Éducation du public :*

- Modifier l'exposition principale pour donner une explication plus équilibrée du déclin des stocks de morue de l'Atlantique du Nord-Ouest.
- Ajouter à l'exposition principale de l'information sur l'industrie de la pêche d'aujourd'hui.
- Examiner la partie de l'exposition qui traite de la participation autochtone à l'industrie de la pêche et déterminer s'il faut d'autres éléments d'interprétation.
- Concevoir d'autres documents de diffusion externe pour les écoles.
- Améliorer la qualité et l'efficacité du site Web du LHNC de l'Établissement-Ryan.

*Expérience offerte aux visiteurs :*

- Mettre en œuvre le plan de signalisation de l'unité de gestion et travailler avec les partenaires pour améliorer la signalisation routière.
- Dresser un nouveau plan de stationnement pour améliorer l'aire de stationnement.
- Préparer un plan marketing pour accroître la fréquentation.
- Élaborer des programmes et des événements pour attirer les résidents locaux au lieu.
- Améliorer l'information touristique en ligne.

*Partenariats et participation du public :*

- Collaborer avec des partenaires pour mettre en marché et promouvoir les attractions patrimoniales de toute la péninsule de Bonavista.
- Étudier les possibilités de liens et de promotion croisée avec le LHNC de l'Arrondissement-historique-de-Battle Harbour et le LHNC de l'Arrondissement-historique-de-Port Union.

- Améliorer les communications avec les autres attractions du secteur.
- Étudier les possibilités d'utilisation de l'espace de stand dans le magasin de détail.

*Gérance de l'environnement :*

- Procéder à des évaluations environnementales s'il y a lieu.
- Participer à l'élaboration du plan d'action du système de gestion environnementale de l'unité de gestion.

Une évaluation environnementale stratégique de ce plan directeur a servi à cerner tout impact négatif potentiel sur l'écologie ou l'intégrité commémorative du lieu. Les résultats de cette évaluation permettent de conclure que les mesures décrites dans ce plan n'auront pas d'impact environnemental important et qu'elles contribueront à rehausser l'intégrité commémorative du lieu.

## Table des matières

Avant-propos .....	iii
Recommandations.....	v
Résumé .....	vii
<b>1.0 Introduction</b>	
1.1 Contexte .....	1
1.2 Historique du lieu et rôle dans le système des lieux historiques nationaux .....	1
<b>2.0 Intégrité commémorative et importance historique nationale du LHNC de l'Établissement-Ryan</b>	
2.1 Intégrité commémorative.....	5
2.2 Objectif de commémoration et endroit désigné .....	5
<b>3.0 Analyse de la situation actuelle</b>	
3.1 Ressources culturelles d'importance nationale .....	7
3.2 Éducation du public et communication des messages d'importance nationale.....	8
3.3 Autres ressources et messages culturels .....	11
3.4 Pratiques de gestion .....	11
3.5 Expérience offerte aux visiteurs .....	11
<b>4.0 Orientation de gestion</b>	
4.1 Vision du lieu .....	13
4.2 Protection et gestion des ressources culturelles.....	13
4.3 Éducation du public .....	14
4.4 Expérience offerte aux visiteurs .....	15
4.5 Partenariats et participation du public.....	16
4.6 Gérance de l'environnement .....	17
<b>5.0 Résumé de l'évaluation environnementale.....</b>	<b>19</b>
<b>6.0 Stratégie de mise en œuvre .....</b>	<b>21</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>23</b>
<b>Liste des cartes</b>	
CARTE 1 – Contexte régional .....	2
CARTE 2 – Plan du lieu .....	4



## 1.0 Introduction

### 1.1 CONTEXTE

La famille des lieux historiques nationaux du Canada protège et met en valeur des éléments remarquables de notre patrimoine culturel. Ces lieux exceptionnels sont reconnus pour leur importance dans l'histoire du Canada.

Le ministre de l'Environnement a l'honneur de reconnaître et de commémorer des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale au Canada. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), créée en 1919 et régie par la *Loi sur les lieux et monuments historiques* (1985), fait des recommandations au Ministre concernant les lieux, les personnages et les événements qui méritent reconnaissance.

Les objectifs du programme des lieux historiques du Canada, tels que définis dans la *Politique sur les lieux historiques nationaux* (1994), sont les suivants :

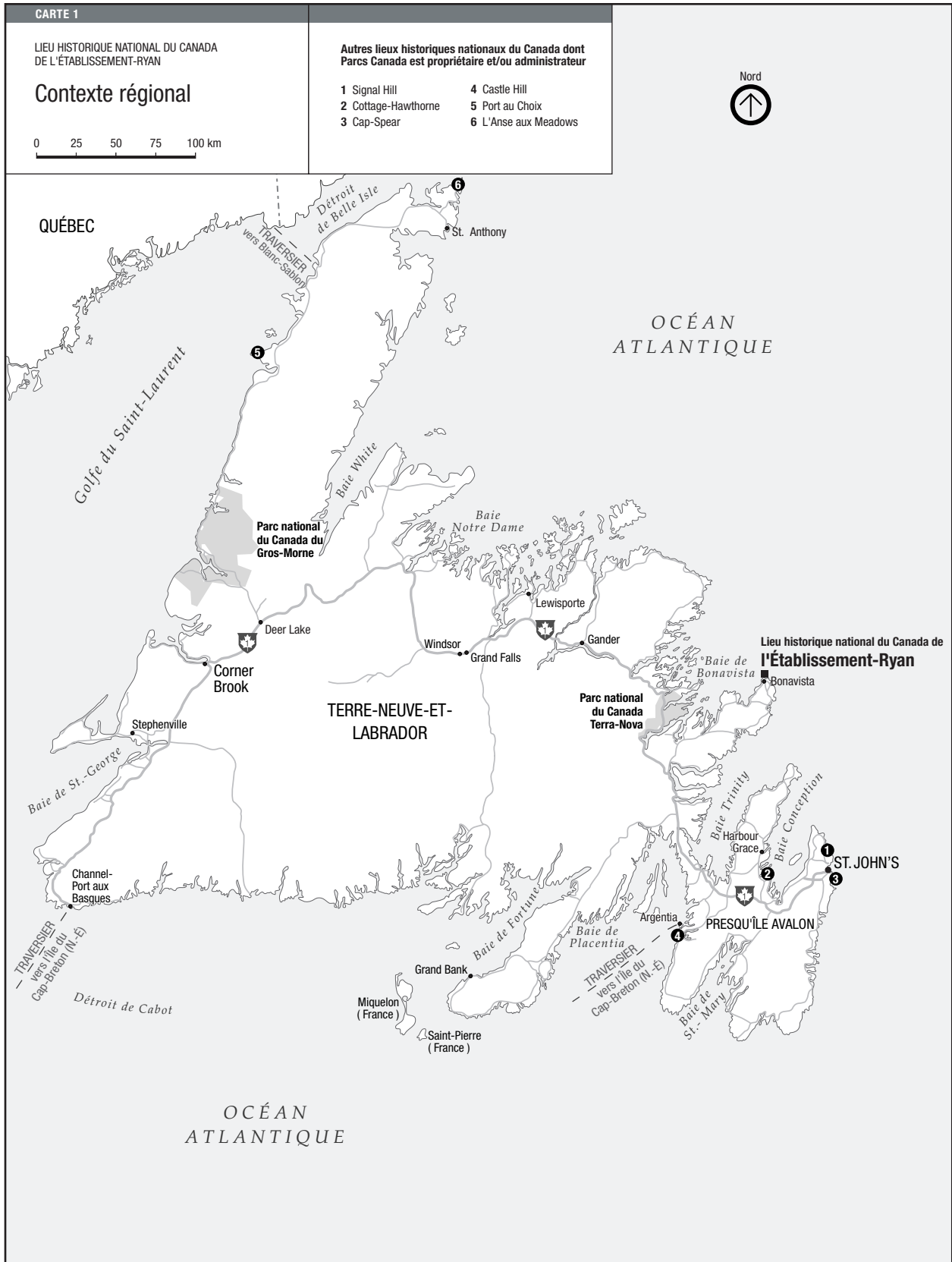
- Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique.
- Assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources.
- Encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) stipule que Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chacun des lieux historiques nationaux qu'il administre. Un plan directeur a été préparé pour le lieu historique national du Canada (LHNC) de l'Établissement-Ryan en 1995, avant son aménagement et son ouverture officielle en 1997. Le présent plan directeur est le premier à avoir été élaboré depuis que le lieu a commencé à être exploité. Il établit les orientations stratégiques pour la protection des ressources culturelles, l'éducation du public et l'expérience offerte aux visiteurs au cours des cinq prochaines années, en prévoyant des mesures qui respectent l'intégrité commémorative du lieu. Ce plan directeur a été élaboré par une équipe multidisciplinaire de professionnels de Parcs Canada, qui a consulté les Premières nations, d'autres intervenants clés ainsi que le public au cours de son travail d'examen du plan.

### 1.2 HISTORIQUE DU LIEU ET RÔLE DANS LE SYSTÈME DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Le LHNC de l'Établissement-Ryan est situé dans la localité de Bonavista, sur la côte nord-est de Terre-Neuve, à environ 300 km au nord-ouest de St. John's (CARTE 1). Le lieu est constitué d'un ensemble d'édifices patrimoniaux et du paysage culturel environnant, le long du port de Bonavista. Ces édifices étaient autrefois le siège social de la société de James Ryan, un important marchand terre-neuvien de poissons, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Le LHNC de l'Établissement-Ryan a été désigné en 1987 lieu d'importance historique nationale en raison de son rôle dans l'industrie de la pêche de la côte Est, un thème majeur de l'histoire de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada. Le thème de l'industrie de la pêche de la côte Est concerne cinq



formes de pêche qui ont façonné l'économie et la société de la région : les pêches internationales, les pêches côtières, les pêches du Labrador, la chasse au phoque et la pêche sur les bancs. La pêche sur les bancs est commémorée à Lunenburg, en Nouvelle-Écosse. Les quatre autres industries de la pêche sont commémorées au LHNC de l'Établissement-Ryan. Les autres lieux importants qui sont thématiquement apparentés au LHNC de l'Établissement-Ryan sont le LHNC de l'Arrondissement-historique-de-Battle Harbour, au Labrador, qui commémore les pêches du Labrador et protège un complexe commercial dans ce qui était appelé la « capitale de la morue salée au Labrador », et le LHNC de l'Arrondissement-historique-de-Port Union, qui préserve une partie de la localité historique construite par la Fishermen's Protective Union.

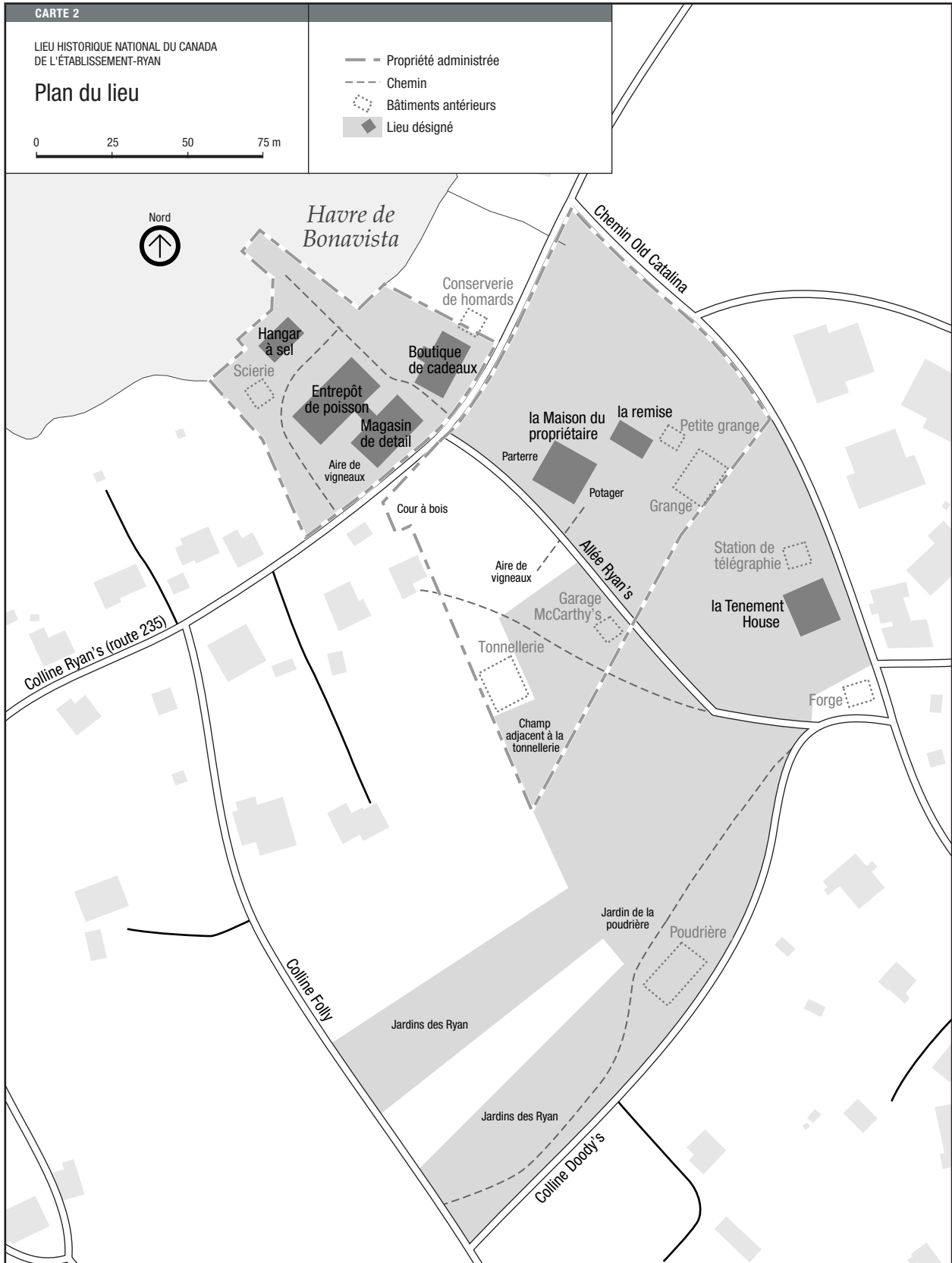
Parcs Canada a fait l'acquisition du lieu en 1991, puis l'a officiellement ouvert au public en 1997. La propriété administrée par Parcs Canada couvre environ 2,4 hectares et comprend le magasin, le magasin de détail, l'entrepôt de poisson, le hangar pour le sel, la maison du propriétaire et la remise. La Tenement House, qui avoisine le lieu et qui faisait partie de l'entreprise des Ryan, appartient à la Bonavista Historical Society.

La propriété a été acquise par James Ryan en 1869 et elle a servi de siège social pour son empire commercial jusque vers 1909, année de son déménagement à St. John's. Cette entreprise née à Bonavista a fermé ses

portes en 1978. La maison du propriétaire et une partie du magasin de détail auraient été construites en 1869. La plupart des autres édifices du lieu ont été construits entre 1874 et 1890. Le premier hangar pour le sel, construit en 1879, a été remplacé par l'édifice actuel en 1947.

La société James Ryan Ltd. a joué un rôle majeur dans les pêches côtières de Terre-Neuve, les pêches du Labrador et la chasse au phoque. Grâce à un système de crédit, par lequel les pêcheurs remboursaient avec leurs prises les avances en engins de pêche et en provisions, la société de James Ryan a prospéré et s'est étendue à toute la côte nord-est de Terre-Neuve, de la baie de la Conception jusqu'au Labrador. Le succès de la société James Ryan Ltd. a été déterminant pour la prospérité de Bonavista, non seulement comme collectivité de pêcheurs, mais aussi comme centre d'approvisionnement régional.

Le LHNC de l'Établissement-Ryan est un excellent exemple du type de complexe commercial qui existait à Terre-Neuve à l'époque de la morue salée. Ce lieu est caractéristique de la nature et de l'étendue des opérations de transformation, de triage, d'entreposage et d'exportation de la morue salée et des produits du phoque à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le cadre du lieu, complété par le riche patrimoine halieutique de la collectivité de Bonavista, permet aux visiteurs de prendre toute la mesure de l'importance historique nationale de la pêche sur la côte Est.





## 2.0 Intégrité commémorative et importance historique nationale du LHNC de l'Établissement-Ryan

### 2.1 INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

Parcs Canada a pour responsabilité de s'assurer que les lieux historiques qu'il administre sont protégés en permanence, pour tous les Canadiens. Au LHNC de l'Établissement-Ryan, Parcs Canada est principalement chargé de veiller à ce que l'intégrité commémorative soit maintenue.

L'intégrité commémorative est un concept qui renvoie à l'état de santé ou à l'intégralité d'un lieu historique national. Un lieu a une intégrité commémorative lorsque les ressources qui représentent son importance ne sont ni détériorées ni menacées, que les raisons justifiant son importance historique nationale sont efficacement communiquées au public et que tous ceux dont les décisions ou les mesures touchent le lieu respectent les valeurs patrimoniales de ce dernier.

Un énoncé d'intégrité commémorative exprime clairement ce que ce concept fondamental signifie à un lieu historique national donné. Il définit ce qui est commémoré et la raison pour laquelle on le fait, ainsi que la nature des ressources d'importance nationale qui s'y trouvent. Il définit également les messages d'importance nationale qu'on devrait communiquer au public, de même que d'autres ressources culturelles qu'on ne juge pas d'importance historique nationale, mais qui ont quand même une valeur historique.

L'énoncé d'intégrité commémorative du LHNC de l'Établissement-Ryan a été formulé en 2003, et constitue la base de ce plan directeur.

### 2.2 OBJECTIF DE COMMÉMORATION ET ENDROIT DÉSIGNÉ

L'objectif de commémoration fait référence aux principales raisons de l'importance historique nationale du lieu. L'énoncé des objectifs de commémoration dérive des recommandations formulées par la Commission des

lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) et approuvées par le ministre responsable des lieux historiques nationaux du Canada.

#### *Le LHNC de l'Établissement-Ryan est d'importance nationale :*

- parce que c'est le lieu qui, compte tenu des ressources existantes, illustre le mieux les associations thématiques avec l'industrie canadienne de la pêche dans l'Atlantique;
- parce que la famille Ryan, dont c'était le quartier général, était très engagée dans tous les types de pêche au cours d'une longue période;
- parce que la richesse des ressources liées aux pêches dans la localité de Bonavista contribue à son atmosphère historique remarquable.

Le lieu désigné fait référence au lieu physique désigné par le ministre responsable suivant la recommandation de la CLMHC. Les renseignements sur ce qui constitue l'endroit désigné sont tirés du procès-verbal de la CLMHC.

Le lieu désigné qui constitue le LHNC de l'Établissement-Ryan compte sept édifices, soit le magasin de détail, le magasin, l'entrepôt de poisson, le hangar pour le sel, la maison du propriétaire, la Tenement House et la remise, ainsi que les restes d'un quai et le paysage culturel qui les entoure (CARTE 2). Dans le lieu désigné, il existe plusieurs sites archéologiques qui correspondent à d'anciens édifices et structures. La propriété administrée par Parcs Canada englobe environ la moitié de l'endroit désigné, et tous les édifices à l'exception de la Tenement House.



### 3.0 Analyse de la situation actuelle

L'énoncé d'intégrité commémorative décrit les valeurs culturelles d'importance historique nationale ainsi que les autres valeurs culturelles que renferme le lieu. Il donne également des orientations de gestion pour s'assurer que l'intégrité commémorative est maintenue.

En juillet 2006, on a procédé à une évaluation de l'intégrité commémorative du LHNC de l'Établissement-Ryan pour obtenir des renseignements destinés à l'examen de ce plan directeur et à la production par Parcs Canada du Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées. Le tableau suivant présente les trois indicateurs globaux et les résultats de l'évaluation du site. Suite à l'évaluation, une note globale de 8 sur 10 a été donnée au LHNC de l'Établissement-Ryan.

**Tableau 1 : Résultats globaux de l'évaluation de l'intégrité commémorative du LHNC de l'Établissement-Ryan**

Indicateurs de rendement	Résultats
État de la ressource (globalement)	Jaune (passable)
Efficacité des communications (globalement)	Vert (bon)
Pratiques de gestion (globalement)	Jaune (passable) plus

La section suivante donne une vue générale de l'état de l'intégrité commémorative au LHNC de l'Établissement-Ryan, d'après les valeurs mentionnées dans l'énoncé d'intégrité commémorative et les résultats de l'évaluation de l'intégrité commémorative.

#### 3.1 RESSOURCES CULTURELLES D'IMPORTANCE NATIONALE

Les ressources culturelles considérées comme étant d'importance historique nationale sont appelées ressources de Niveau I. Les ressources de Niveau I constituant le LHNC de

l'Établissement-Ryan sont l'endroit désigné composé des édifices et de leur cadre paysager culturel, les ressources archéologiques in situ et la collection d'artéfacts.

##### 3.1.1 Édifices

Les sept édifices compris dans le lieu désigné sont des exemples de l'architecture vernaculaire terre-neuvienne de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Ils sont tous caractérisés par une construction à poteaux et à poutres, des parements à clin et des toitures en bardeaux, tous de bois. Ce sont des structures rectangulaires simples, à fenestration uniforme, à toits à deux versants et à ornementation minimale, à l'exception de la maison du propriétaire, dont l'extérieur est plus richement décoré.

La majorité des édifices sont en bon état et ne sont pas réellement menacés. La remise a besoin de réparations mineures au feutre de la toiture et au parement pour être suffisamment protégée. L'extérieur de la Tenement House, qui n'appartient pas à Parcs Canada, est en bon état, mais le décor intérieur est perdu.

Étant donné leurs caractéristiques et leur exposition à de violentes intempéries, les édifices doivent faire l'objet d'un entretien préventif continu. Les travaux d'entretien pour fins de conservation sont effectués régulièrement et en temps opportun, mais l'évaluation indique que ces travaux ne sont régis par aucun plan écrit et officialisé.

##### 3.1.2 Ressources archéologiques

Les sites archéologiques compris dans l'endroit désigné contiennent les restes de deux quais, un vigneau du côté du port, une scierie, une grange, une petite grange, le garage McCarthy, un bureau de télégraphe et une poudrière. Les sites archéologiques qui sont compris dans la propriété administrée par

Parcs Canada, mais qui se trouvent à l'extérieur de l'endroit désigné et qui sont quand même considérés comme des ressources de Niveau I, sont le vigneau du côté terre, les restes d'une tonnellerie et un secteur ayant servi de parc à bois débités.

L'état et le statut de ces sites archéologiques ne sont pas clairement définis. Deux reconnaissances archéologiques ont été faites en 1994 et 1995 par un entrepreneur, mais il s'agissait surtout de mesures d'atténuation liées à d'autres travaux effectués sur le lieu. Les reconnaissances ont permis de mettre au jour d'importants restes de surface dans le secteur de la tonnellerie, ainsi que quelques vestiges intacts du garde-corps riverain associé aux quais. Quelques artefacts ont été récupérés pendant ces travaux. La plupart des autres sites archéologiques demeurent non vérifiés, mais on ne considère pas qu'ils sont menacés.

### 3.1.3 Le paysage culturel

Le paysage compris dans le lieu désigné consiste en une pente herbeuse et dénudée qui s'élève de la rive rocheuse du port. Ce pré à flanc de colline, coulé de jardins et de sentiers, surplombe à son sommet la ville historique de Bonavista. Le chemin Ryan's Hill traverse le lieu.

Parcs Canada est propriétaire d'environ la moitié du paysage culturel compris dans le lieu désigné. Ce paysage évoque toujours l'atmosphère historique du lieu, malgré certains problèmes typiquement contemporains. Des propriétaires de terrains attenants conduisent des véhicules motorisés dans certaines parties du paysage culturel, y compris dans une portion appartenant à Parcs Canada. Plusieurs grands bâtiments ont été construits récemment sur des terrains privés dans les environs du lieu. Même s'ils réduisent la visibilité du LHNC de l'Établissement-Ryan, ces bâtiments respectent le caractère historique du lieu puisqu'ils sont architecturalement similaires.

### 3.1.4 Artefacts

La collection d'artefacts est constituée de près de 800 objets de Niveau I qui évoquent la vie quotidienne, les opérations de commerce de détail et les activités de transformation du poisson. La plupart des artefacts sont des meubles domestiques, des outils et de l'équipement de transformation du poisson, et des marchandises vendues au détail.

On considère qu'environ 80 % des artefacts catalogués sont en bon état, que 14 % sont dans un état passable et que 6 % sont en mauvais état. Les données les plus récentes sur l'état de ces artefacts n'ont pas toutes été inscrites dans la base de données des artefacts. Les artefacts découverts au cours des fouilles de 1994 et 1995 ont été catalogués et sont conservés au laboratoire de conservation de Parcs Canada à Halifax.

## 3.2 ÉDUCATION DU PUBLIC ET COMMUNICATION DES MESSAGES D'IMPORTANCE NATIONALE

Éduquer le public pour le sensibiliser aux raisons de la désignation du lieu est un élément essentiel de l'intégrité commémorative. Les messages d'importance nationale sont les messages-clés qui communiquent les raisons de la désignation du lieu. Ils sont dérivés de l'énoncé des objectifs de commémoration. Les messages contextuels secondaires étoffent les messages d'importance nationale et aident à élargir la compréhension de l'importance historique nationale du lieu.

### 3.2.1 Messages d'importance nationale

Les messages d'importance nationale sont les suivants :

- L'Établissement-Ryan est le lieu qui, compte tenu des ressources existantes, illustre le mieux les associations thématiques avec l'industrie canadienne de la pêche dans l'Atlantique.
- La famille Ryan, dont c'était le quartier général, était très engagée dans tous les types de pêche au cours d'une longue période.
- La richesse des ressources liées aux pêches dans la localité de Bonavista contribue à son atmosphère historique remarquable.

### 3.2.2 Les auditoires cibles

Les auditoires que Parcs Canada souhaite intéresser avec son programme éducatif au LHNC de l'Établissement-Ryan sont les suivants :

*Voyageurs indépendants en vacances* – Ces voyageurs visitent le lieu en tant qu'étape de leur périple dans la région de l'Est de Terre-Neuve-et-Labrador. Ils peuvent manifester de l'intérêt pour le patrimoine culturel ou l'histoire des pêches, ou simplement explorer les diverses attractions de la péninsule de Bonavista.

*Groupes organisés* – Ces visiteurs arrivent surtout en autocar. Les passagers des petits bateaux de croisière spécialisés se sont récemment ajoutés à cet auditoire. Le marché des excursions de fin ou de début de séjour pour les congressistes de passage à St. John's est également prometteur. Le LHNC de l'Établissement-Ryan est une des étapes obligées de toute visite organisée de la péninsule de Bonavista.

*Groupes scolaires* – Cette catégorie concerne les élèves fréquentant les écoles des environs ou de la région, qui peuvent visiter le lieu ou le connaître grâce au programme de diffusion externe *Séchage du poisson*.

*Groupes d'intérêt* – Font partie de cette catégorie les groupes communautaires, les organismes de services locaux ou régionaux, les chercheurs, les professionnels de la muséologie, les membres d'associations d'histoire maritime et les étudiants universitaires intéressés par cette discipline.

*Résidents locaux* – Cet auditoire cible comprend les habitants de Bonavista et des autres localités de la péninsule de Bonavista. Si bon nombre d'entre eux ont visité le lieu, il reste que la plupart n'y reviennent pas. Parcs Canada aimerait accroître le niveau de participation de cet auditoire cible.

*Résidents de la province* – Il s'agit là d'un auditoire clé. L'histoire de Terre-Neuve-et-Labrador est intimement liée à l'industrie de la pêche et le LHNC de l'Établissement-Ryan est l'endroit par excellence pour expliquer l'histoire de la pêche et son importance. Mieux faire connaître cette histoire aux résidents de la province est un objectif louable, et tous les résidents devraient être encouragés à visiter le lieu.

*Autres Canadiens* – Les membres de cet important auditoire pourraient ne jamais visiter le lieu, mais il est possible d'entrer en contact avec eux grâce à des messages d'interprétation et à du matériel de promotion croisée offert dans d'autres lieux historiques nationaux, à des attractions patrimoniales provinciales, par le site Web de Parcs Canada et par d'autres médias.

### 3.2.3 Programmes d'éducation sur place

Des interprètes de Parcs Canada accueillent les visiteurs pour leur présenter le lieu et ses messages d'importance nationale. La plupart des visiteurs passent ensuite au Musée de Bonavista, puis à l'exposition d'interprétation principale située dans le magasin et l'entrepôt de poisson. Cette exposition primée, intitulée *Morue, phoques et survivants*, communique les messages d'importance nationale et les messages contextuels secondaires. Elle est constituée de divers panneaux explicatifs, de modèles grandeur nature et à l'échelle, d'artefacts, d'enregistrements sonores et de séquences vidéo qui donnent une excellente vue générale de l'histoire de l'industrie canadienne de la pêche dans l'Atlantique. Des visites guidées de l'exposition et des autres parties du lieu sont offertes sur demande. Les visites guidées de grands groupes ne sont pas toujours possibles. Le cas échéant, la visite est habituellement assurée par des interprètes postés à différents endroits stratégiques pour répondre aux questions et donner de l'information.

Ailleurs au lieu, Parcs Canada propose d'autres expositions : deux vignes utilisés pour sécher le poisson; la maison du propriétaire, avec son ameublement d'époque et son jardin restauré à l'avant; le magasin de détail, qui contient une maquette du bureau de la comptabilité; et plusieurs panneaux d'interprétation.

L'été, plusieurs animateurs en vêtements d'époque sont sur place pour communiquer d'une façon différente les messages clés. D'autres expositions et programmes complémentaires sont offerts. Ils sont décrits à la section 3.5.

### 3.2.4 Diffusion externe

Parcs Canada ne ménage aucun effort pour véhiculer les messages d'importance nationale à l'extérieur du lieu. Le principal instrument utilisé pour faire connaître les messages du LHNC de l'Établissement-Ryan est un programme de diffusion externe en milieu scolaire intitulé *Séchage du poisson*, qui a été élaboré en tant que composante du programme de sciences humaines de 5<sup>e</sup> année. Ce programme enseigne aux élèves le processus de séchage du poisson, le système de crédit et de troc, et les façons dont les gens se sont adaptés à un milieu parfois difficile. Ce programme existe depuis plusieurs années et a été accueilli favorablement par les enseignants en sciences humaines de la péninsule de Bonavista et d'une école de la région de St. John's. Parcs Canada travaille actuellement à un coffret pédagogique *Séchage du poisson* qui permettra à toutes les écoles de la province et même de la région de l'Atlantique de tirer parti du programme.

Un nouveau cours de 8<sup>e</sup> année sur l'histoire de Terre-Neuve-et-Labrador vient d'être incorporé au programme d'études provincial. L'unité de gestion a saisi cette occasion et élaboré une série de documents sur le LHNC de l'Établissement-Ryan. Cette ressource, mise à l'essai partout dans la province en 2005 dans le cadre de séances internes de formation des enseignants, a reçu un accueil très favorable.

Le lieu est également associé au programme Partage du patrimoine, qui permet aux écoliers d'une collectivité adjacente à un lieu historique national de suivre des programmes éducatifs portant sur le lieu, et de mettre en commun leurs résultats sur Internet avec des écoliers d'une autre partie du pays dont l'école est proche d'un lieu historique national. En 2005, à la faveur d'un projet pilote réussi, le LHNC de l'Établissement-Ryan a été associé à l'école primaire Matthew à Bonavista, dont les élèves ont échangé avec ceux de l'école primaire North Valley à Abernethy en Saskatchewan, à proximité du LHNC du Homestead-Motherwell.

Le LHNC de l'Établissement-Ryan possède également un site Web pour transmettre les messages d'importance nationale et les renseignements de base sur le lieu.

### 3.2.5 Indicateurs de rendement en matière d'éducation du public

Parcs Canada a fixé un objectif de 80 % pour la participation des visiteurs aux programmes d'éducation du public aux lieux historiques nationaux. Un objectif selon lequel 85 % des visiteurs doivent être satisfaits, et 50 % « très satisfaits », a également été fixé. Le niveau de compréhension de ces programmes est mesuré par six questions simples sur les messages clés du lieu. Parcs Canada a fixé à 75 % son objectif de compréhension des visiteurs, calculé selon un taux d'au moins quatre bonnes réponses aux six questions.

Selon une étude socio-économique réalisée en 2001, le programme d'éducation du public entraîne un très haut niveau de participation et de satisfaction. L'étude révèle aussi que les messages clés sont communiqués efficacement et qu'ils sont compris par la majorité des visiteurs (TABLEAU 2).

**Tableau 2 : Indicateurs de rendement en matière d'éducation du public au LHNC de l'Établissement-Ryan**

Indicateurs de rendement	Objectif	Résultats 2001
Participation au programme d'éducation du public	80 %	98 %
Satisfaction générale vis-à-vis de l'expérience d'apprentissage (satisfait ou très satisfait)	85 %	96 %
Satisfaction « optimale » vis-à-vis de l'expérience d'apprentissage (très satisfait)	50 %	63 %
Niveau de compréhension par les visiteurs (au moins quatre des six messages clés sont compris)	75 %	81 %

Toutes les méthodes d'éducation du public employées au lieu ont été étudiées dans l'évaluation de l'intégrité commémorative. Les évaluateurs ont conclu que le LHNC de l'Établissement-Ryan fournissait une information détaillée et présentée efficacement grâce à différentes méthodes. Les raisons de la désignation sont bien mises en évidence, et les messages secondaires sont présentés convenablement.

Deux possibilités d'amélioration des expositions ont été mentionnées dans cette évaluation. La première concerne la section



de l'exposition qui traite des raisons du déclin des stocks de morue de l'Atlantique. La deuxième concerne les liens entre l'histoire des pêches présentée au LHNC de l'Établissement-Ryan et l'industrie contemporaine de la pêche sur la côte Est. Le site Web du LHNC de l'Établissement-Ryan a également été mentionné comme élément du programme où il y aurait place à amélioration.

### 3.3 AUTRES RESSOURCES ET MESSAGES CULTURELS

Les ressources culturelles qui ne sont pas directement liées aux raisons de l'importance nationale, mais qui sont quand même d'importants biens patrimoniaux, sont appelées ressources de Niveau II. La seule ressource de Niveau II mentionnée dans l'énoncé d'intégrité commémorative est la plaque de la CLMHC, car elle aide à mieux comprendre les raisons de l'importance du lieu. Cette plaque est située dans le magasin, immédiatement après l'entrée principale.

L'énoncé d'intégrité commémorative mentionne un certain nombre de messages secondaires non directement liés aux raisons de la désignation. Ces messages portent sur le rôle des Ryan comme commerçants au détail après leur retrait de l'industrie de la pêche en 1953, et sur les rapports du LHNC de l'Établissement-Ryan avec la famille des lieux historiques nationaux et les autres lieux canadiens ayant pour thème l'industrie de la pêche.

### 3.4 PRATIQUES DE GESTION

L'application de la *Politique de gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada permet de s'assurer que les pratiques de gestion favorisent l'intégrité commémorative du LHNC de l'Établissement-Ryan. Dans l'évaluation de l'intégrité commémorative, la plupart des pratiques de gestion sont considérées comme bonnes. Plusieurs points à améliorer y sont toutefois mentionnés, notamment l'achèvement des inventaires des ressources archéologiques, ainsi que l'évaluation et la consignation de l'état des artefacts. L'absence d'un plan écrit d'entretien pour fins de conservation a également été mentionnée comme lacune à combler.

### 3.5 EXPÉRIENCE OFFERTE AUX VISITEURS

Le LHNC de l'Établissement-Ryan offre aux visiteurs de nombreuses possibilités d'expérimenter le riche patrimoine halieutique de la région de l'Atlantique. Un plan de circulation bien conçu oriente les visiteurs dans leur exploration du lieu. L'accès à des ressources existantes tangibles, les occasions d'interagir avec le personnel, la proximité du havre et les rencontres avec des animateurs en costume d'époque donnent vie au lieu et à ses histoires. L'interprétation principale est assurée par une exposition multimédia conçue pour plaire aux jeunes comme aux moins jeunes. L'exposition comprend un jeu sur la pêche et le magasin de détail contient une aire de présentation pour les enfants. Divers autres programmes et expositions viennent enrichir l'expérience offerte par l'exposition principale.

L'exposition dans l'entrepôt de poisson comprend des films d'archives que les visiteurs peuvent visionner à leur convenance. Des films récents sur l'industrie contemporaine de la pêche sont présentés sur demande dans l'espace cinéma au troisième étage de l'entrepôt de poisson.

En été, un certain nombre d'activités sont au programme. Dans l'activité *Fisherman's Corner (Le coin du pêcheur)*, un pêcheur retraité relate ses expériences aux visiteurs et leur offre de s'essayer à raccommoder un filet. Deux fois par semaine, un concert de musique traditionnelle est donné au lieu par les « Cape Shore Boys », un groupe de musiciens locaux qui étaient pêcheurs et travailleurs d'usine avant leur retraite. Les visiteurs ne se font pas prier pour chanter avec le groupe et danser un « scuff ». Lorsqu'il y a des enfants, les animateurs s'efforcent de leur proposer des activités spéciales, par exemple la lecture d'histoires ou un spectacle de marionnettes.

Il y a également un programme d'histoire vivante par lequel des animateurs en costume d'époque interprètent des personnages créés d'après une recherche sur les employés de la société au tournant du xx<sup>e</sup> siècle. Ces personnages (Maggie, qui travaille pour les Ryan; John, un pêcheur; et Patrick, un commis de bureau) paraissent selon un horaire précis et interagissent avec les visiteurs à la première ou à la troisième personne.

La Bonavista Historical Society exploite le Musée de Bonavista au troisième étage du magasin. Ce musée expose de nombreux artefacts liés à l'histoire de Bonavista.

Une exposition intitulée *Outport Furniture: Adaptation, Revival and Culture (Meubles des villages de pêche - Adaptation, culture et renaissance)* est présentée dans le hangar pour le sel. Cette exposition montre des meubles traditionnels de Terre-Neuve-et-Labrador, de même que des pièces modernes inspirées des styles et méthodes de construction traditionnels. Un certain nombre de petits artefacts avec leurs équivalents modernes y sont présentés également.

Dans la maison du propriétaire, la salle à manger d'époque reconstituée témoigne de l'aisance dans laquelle vivait le marchand de poissons à l'âge d'or de la morue salée. Pour l'essentiel, le reste de la maison du propriétaire héberge des expositions d'arts visuels. Une exposition permanente de toiles peintes par Joan Blackmore-Thistle, intitulée *Honouring our Heritage (Hommage à notre patrimoine)*, représente la vie des familles de pêcheurs dans les villages côtiers de Terre-Neuve-et-Labrador. Les autres espaces consacrés aux arts accueillent diverses expositions temporaires; ils ont notamment servi à exposer des collections de la Art Gallery of Newfoundland and Labrador et des expositions de photographies organisées en partenariat avec Tourism Elliston et la Bonavista Historic Townscape Foundation.

Enfin, pendant la saison estivale, Tip-A-Vista Performing Arts donne des pièces de théâtre à l'étage du haut de l'entrepôt de poisson. Leur principale pièce de 2006, intitulée *From the Lips of Our People*, était inspirée des traditions de la collectivité régionale telles que révélées par des recherches sur la tradition orale.

Les visiteurs qui souhaitent en apprendre plus sur le lieu et ses thèmes peuvent visiter le centre de documentation du LHNC de l'Établissement-Ryan, situé à l'étage supérieur du magasin. Ouvert sur rendez-vous seulement, le centre de documentation contient une excellente collection de livres, d'enregistrements vidéo, d'enregistrements magnétiques et de documents divers qui peuvent être mis à la disposition des gens lorsqu'ils en font la demande. On trouve à la bibliothèque locale un catalogue de tous les titres du centre de documentation.

### 3.5.1 Auditoires cibles et statistiques concernant les visiteurs

Les auditoires auxquels on propose une expérience sont les mêmes que les auditoires visés pour l'éducation du public : voyageurs indépendants, groupes organisés, groupes d'intérêt, groupes scolaires, résidents locaux, résidents de la province et autres Canadiens.

Le lieu est fréquenté par environ 8 800 personnes par année en moyenne. Ce chiffre est proche du nombre d'entrées payantes enregistrées aux lieux historiques provinciaux du cap Bonavista et de la propriété Mockbeggar, mais il est inférieur aux prévisions faites à l'époque où était aménagé le LHNC de l'Établissement-Ryan.

### 3.5.2 Indicateurs relatifs à l'expérience offerte aux visiteurs

Le tableau suivant porte sur les indicateurs de rendement en matière d'expérience offerte aux visiteurs. Les résultats tirés de l'étude socio-économique de 2001 montrent un très haut taux de satisfaction des visiteurs par rapport aux expériences offertes au LHNC de l'Établissement-Ryan.

**Tableau 3 : Indicateurs de rendement concernant l'expérience offerte aux visiteurs au LHNC de l'Établissement-Ryan**

Indicateurs de rendement	Objectif	Résultats 2001
Satisfaction par rapport à la visite en tant qu'expérience d'apprentissage	85 %	98 %
Satisfaction par rapport à la visite en tant qu'expérience récréative	85 %	90 %
Satisfaction des visiteurs par rapport à l'expérience globale	85 %	99 %

Si les résultats en matière de satisfaction globale sont impressionnants, des visiteurs ont tout de même indiqué que l'aire de stationnement et la signalisation d'accès au lieu pouvaient être améliorées. Pendant cet examen du plan directeur, les propriétaires privés de l'aire de stationnement actuelle ont informé Parcs Canada que ce terrain pouvait ne plus être disponible pour le LHNC de l'Établissement-Ryan dans l'avenir.



## 4.0 Orientation de gestion

Cette section définit les objectifs stratégiques, la vision et les objectifs de gestion qui orienteront l'exploitation et la gestion du LHNC de l'Établissement-Ryan au cours des 10 à 15 prochaines années. Elle décrit également les principales mesures de gestion qui seront prises pendant les cinq années de validité de ce plan directeur.

### *Objectifs stratégiques*

Les objectifs primordiaux de ce plan directeur sont de maintenir l'intégrité commémorative du LHNC de l'Établissement-Ryan, de veiller à ce que les ressources patrimoniales soient protégées et mises en valeur conformément à la *Politique de gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada, et de faciliter l'offre d'expériences enrichissantes aux visiteurs pour favoriser l'appréciation, la compréhension et la jouissance du lieu.

### 4.1 VISION DU LIEU

#### *Dans 15 ans,*

Le LHNC de l'Établissement-Ryan sera largement reconnu comme une attraction patrimoniale de premier plan qui préserve et met en valeur la riche histoire de l'industrie de la pêche sur la côte Est du Canada. La protection des ressources historiques existantes aura pour effet de préserver une partie de l'unique paysage culturel de Bonavista, qui évoque chez les visiteurs et les résidents locaux un fort sens d'authenticité.

Le lieu inspirera un sentiment d'appartenance et de fierté dans la ville de Bonavista et la province, car le patrimoine halieutique de la région fait l'objet d'un profond respect. Le LHNC de l'Établissement-Ryan sera une pierre angulaire du tourisme patrimonial durable dans la péninsule de Bonavista. Les efforts de promotion et de marketing seront intégrés à ceux des autres attractions touristiques

patrimoniales de la région, ce qui augmentera la fréquentation et améliorera la satisfaction des visiteurs. Les visiteurs seront exposés à des programmes pédagogiques dynamiques, agréables et fiables, qui leur inculqueront une appréciation et une compréhension de l'importance historique nationale de l'industrie de la pêche sur la côte Est dans le développement économique et culturel de Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi que du Canada.

### 4.2 PROTECTION ET GESTION DES RESSOURCES CULTURELLES

Le maintien de l'intégrité commémorative est l'objectif premier de Parcs Canada dans la gestion des lieux historiques nationaux. La protection des ressources culturelles pour la génération actuelle et les générations futures est essentielle à l'intégrité commémorative du lieu. La *Politique de gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada fournit le cadre pour la gestion des ressources au LHNC de l'Établissement-Ryan.

Parcs Canada maintiendra un excellent niveau de qualité dans la conservation et la protection du patrimoine au LHNC de l'Établissement-Ryan. Les objectifs et mesures de gestion qui suivent ont été élaborés pour résoudre les questions relatives à la protection et à la gestion des ressources culturelles abordées dans la section 3.

#### *Objectifs de gestion :*

- Veiller à ce que les ressources de Niveau I et II, soit les édifices patrimoniaux, les artefacts et les paysages culturels, ne soient pas détériorées ni menacées par l'activité humaine ou des phénomènes naturels.
- Bien évaluer l'état des ressources archéologiques et des artefacts.

**Mesures de gestion :**

Afin de maintenir l'intégrité commémorative du lieu et de résoudre les problèmes soulevés dans l'évaluation de l'intégrité commémorative, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

- Installer un nouveau feutre sur la toiture de la remise et réparer le parement de la remise.
- Procéder à de nouvelles évaluations des sites archéologiques pour mieux connaître leur état et déterminer les priorités en matière de fouilles.
- Favoriser la protection et la mise en valeur de la Tenement House, une ressource culturelle de Niveau I, par un dialogue avec les propriétaires.
- Mettre à jour le Système d'information sur les artefacts avec des données récentes sur l'état de la collection d'artefacts.
- Préparer un plan d'entretien de conservation qui exposera en détail les procédures à suivre et les mesures à adopter, à quel moment et par qui, pour assurer l'entretien régulier et la protection des ressources culturelles du lieu.
- Travailler en concertation avec les propriétaires des terrains adjacents sur les questions liées au paysage culturel.
- Travailler avec la ville de Bonavista et la Bonavista Historic Townscape Foundation pour promouvoir un urbanisme qui soutient l'intégrité commémorative du LHNC de l'Établissement-Ryan et qui tient compte des valeurs du paysage culturel.

**4.3 ÉDUCATION DU PUBLIC**

La communication efficace des messages d'importance nationale et des messages contextuels connexes est une composante essentielle de l'intégrité commémorative. Le programme d'éducation du public communique également des messages liés à l'histoire locale et régionale du lieu, ainsi que des messages de Parcs Canada relatifs à la famille des lieux historiques nationaux.

Le programme d'éducation du public au LHNC de l'Établissement-Ryan continuera d'utiliser les expositions sur place et le programme de diffusion externe comme principaux moyens de communiquer les messages clés aux auditoires cibles. Parcs Canada évaluera l'efficacité du programme en effectuant

des études socio-économiques, en examinant les commentaires des visiteurs et en recueillant les remarques des enseignants et des écoliers. Les objectifs et mesures de gestion décrits ci-dessous orienteront les efforts déployés pour améliorer le programme d'éducation du public et résoudre les quelques problèmes constatés au cours du présent examen.

**Objectifs de gestion :**

- Veiller à ce que les messages d'importance nationale et les messages contextuels secondaires soient communiqués efficacement aux visiteurs.
- Améliorer les moyens de diffusion externe afin d'accroître la communication des messages aux auditoires à l'extérieur du lieu.
- S'assurer que le programme pédagogique du LHNC de l'Établissement-Ryan continue de raconter l'histoire vivante de l'industrie canadienne de la pêche dans l'Atlantique en abordant les problèmes de l'industrie contemporaine de la pêche.

**Mesures de gestion :**

Afin d'améliorer le programme d'éducation du public et de faire en sorte que les messages d'importance nationale sont efficacement communiqués, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

- Apporter des modifications à l'exposition *Morue, phoques et survivants* pour donner une explication plus équilibrée du déclin et de l'effondrement des stocks de morue de l'Atlantique.
- Étudier des moyens de compléter les expositions existantes, par exemple en donnant accès à des articles et à d'autres productions médiatiques récentes, afin de mettre en lumière les problèmes actuels de l'industrie de la pêche dans l'Atlantique.
- Examiner la partie de l'exposition qui traite de la participation autochtone à l'industrie de la pêche et déterminer s'il faut d'autres éléments d'interprétation.
- Élaborer de nouveaux documents de diffusion externe pour différents niveaux scolaires, en commençant par le programme d'histoire de Terre-Neuve-et-Labrador de huitième année.
- Élaborer du matériel didactique supplémentaire pour améliorer la qualité et l'efficacité du site Web du LHNC de l'Établissement-Ryan.

#### 4.4 EXPÉRIENCE OFFERTE AUX VISITEURS

Parcs Canada ne ménage aucun effort pour gagner les cœurs et les cerveaux des visiteurs en leur offrant des expériences significatives, qui racontent les événements de notre histoire de façon pertinente pour tous les Canadiens. Le LHNC de l'Établissement-Ryan continuera de mener des études socio-économiques dans le cadre de cette démarche, afin de comprendre les besoins et attentes des visiteurs et d'y répondre.

La richesse et la variété des méthodes employées dans la programmation existante au LHNC de l'Établissement-Ryan offrent aux visiteurs une bonne gamme d'expériences, tant à l'intérieur des édifices que sur les terrains environnants. Le plus grand défi, dans la réalisation du potentiel d'expériences à offrir aux visiteurs, consiste à sensibiliser les auditoires cibles à ce que le lieu leur propose. La résolution des problèmes de signalisation et de stationnement et le renforcement des liens avec la collectivité locale sont d'autres défis importants.

Pour sensibiliser le public et l'inciter à fréquenter le lieu, il faudra un effort concerté du LHNC de l'Établissement-Ryan et d'autres partenaires de la péninsule de Bonavista. L'industrie des petits bateaux de croisière est un secteur qui peut avoir un excellent potentiel de croissance dans la région.

Suite aux plaintes soulevées par des visiteurs, on a procédé à l'évaluation de l'aire de stationnement dans le cadre de l'examen du présent plan directeur. Sept endroits susceptibles de servir de terrain de stationnement pour le lieu ont été évalués. Il n'y a aucun endroit convenable sur la propriété de Parcs Canada. L'emplacement de l'aire de stationnement existante serait le plus approprié, autant du point de vue de la protection des ressources culturelles que de l'expérience offerte aux visiteurs.

Les objectifs et mesures de gestion qui suivent orienteront les efforts déployés pour améliorer l'expérience offerte aux visiteurs par le LHNC de l'Établissement-Ryan et pour résoudre les problèmes susmentionnés.

#### *Objectifs de gestion :*

- Continuer d'offrir des expériences attrayantes qui répondent aux intérêts, aux attentes et aux besoins de visiteurs de tous les horizons.
- Mieux sensibiliser le public aux expériences offertes au LHNC de l'Établissement-Ryan, et créer chez les voyageurs potentiels une attente à l'égard des découvertes captivantes qu'ils pourront faire au lieu.
- Promouvoir le LHNC de l'Établissement-Ryan en tant que bien collectif en renforçant le sentiment d'appartenance chez les résidents locaux.

#### *Mesures de gestion :*

Pour réaliser les objectifs mentionnés plus haut et répondre aux besoins et attentes des visiteurs, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

- Mettre en œuvre le plan de signalisation de l'unité de gestion et collaborer avec les partenaires du gouvernement provincial et de la municipalité pour améliorer la signalisation routière de façon à ce que les visiteurs trouvent plus facilement le lieu.
- Refaire le plan de l'aire de stationnement existante, et utiliser ce plan pour négocier avec le propriétaire le réaménagement de son terrain dans le contexte d'un bail à long terme. Ce plan devra prévoir une signalisation améliorée, une différenciation plus claire des espaces de stationnement réservés à Parcs Canada, ainsi que des améliorations esthétiques qui satisfont aux demandes du propriétaire.
- Élaborer un plan de marketing pour le LHNC de l'Établissement-Ryan, afin de déterminer quelles occasions se présentent et quelles stratégies utiliser pour mieux sensibiliser le public et hausser la fréquentation au lieu.
- Élaborer des programmes ou des événements susceptibles d'attirer les résidents locaux au lieu. Entre autres possibilités, mentionnons la projection de films historiques sur la pêche, des conférences sur l'histoire culturelle ou naturelle locale, des ateliers de généalogie, et des démonstrations et des ateliers d'artisanat.
- Améliorer l'information touristique en ligne sur le LHNC de l'Établissement-Ryan.

#### 4.5 PARTENARIATS ET PARTICIPATION DU PUBLIC

Parcs Canada a collaboré étroitement avec la collectivité locale et d'autres intervenants à l'aménagement et à la promotion du lieu. Le présent plan directeur a aussi été élaboré avec la participation d'intervenants et du grand public. Un atelier d'intervenants a eu lieu en avril 2006. Un avis public a été distribué dans tous les foyers et entreprises à Bonavista, ainsi qu'aux intervenants, et des journées portes ouvertes ont été tenues au lieu en septembre 2006. Parcs Canada cherchera à améliorer les communications permanentes avec les intervenants afin de renforcer les partenariats existants et d'en créer de nouveaux. Parcs Canada permettra également aux intervenants et au public de participer à la préparation des rapports annuels sur la mise en œuvre du plan directeur.

L'expérience offerte sur place aux visiteurs est complétée par la présence de la Bonavista Historical Society, qui exploite le Musée de Bonavista, et la Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador, qui exploite la boutique de cadeaux dans le magasin de détail. De plus, la collaboration de musiciens, d'artistes et d'acteurs de théâtre des environs enrichit l'expérience offerte aux visiteurs en ajoutant de la substance au contenu thématique du lieu.

Le rez-de-chaussée du magasin de détail contient plusieurs stands qui devaient à l'origine servir d'espaces d'exploitation et de vente au détail pour de petites entreprises partenaires. Actuellement, aucun de ces stands n'est utilisé à cette fin. Pendant l'examen du plan directeur, des intervenants ont souligné que ces espaces pouvaient être utiles pour exploiter une entreprise offrant des visites pédestres guidées ou des promenades hantées, un commerce de textiles et d'autres produits d'artisanat, ou un centre d'information pour la ville de Bonavista. Le potentiel de ces stands fera l'objet d'une étude approfondie.

Entre autres possibilités de collaboration, mentionnons la promotion et le marketing croisé avec d'autres attractions du patrimoine, et la prestation de programmes et de services qui complètent le mandat et les objectifs du LHNC de l'Établissement-Ryan. Les partenaires les plus importants sont : la ville de Bonavista; la Discovery Trail Tourism

Association, responsable de l'industrie touristique dans la péninsule de Bonavista; le ministère provincial du Tourisme, qui exploite plusieurs lieux historiques dans la région, dont le phare du cap Bonavista, la propriété Mockbeggar et différents lieux à Trinity; le Battle Harbour Historic Trust, propriétaire et exploitant du LHNC de l'Arrondissement-historique-de-Battle Harbour; la Coaker Foundation, propriétaire et exploitante du LHNC de l'Arrondissement-historique-de-Port Union; la Bonavista Historic Townscape Foundation, qui encourage la restauration et la conservation des bâtiments historiques et qui offre un service consultatif en matière de patrimoine dans le cadre de son mandat; le Action Committee for Tourism; la Bonavista and Area Chamber of Commerce; et Tourism Elliston. Le Bonavista Cruise Ship Committee et la Cruise Association of Newfoundland and Labrador, qui travaillent au développement de l'industrie des croisières dans la région, sont également des partenaires importants.

Dans les milieux de l'éducation, les partenaires sont le ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador, le College of the North Atlantic, les conseils scolaires et les enseignants. Grâce à nos activités de diffusion externe, les thèmes et messages associés au LHNC de l'Établissement-Ryan devraient avoir une place de choix dans le programme provincial d'enseignement des sciences humaines.

L'établissement The Rooms, qui est situé à St. John's et qui abrite le musée, la galerie d'art et les archives de la province, est un autre partenaire potentiel important. La création d'un lien avec The Rooms assurerait au LHNC de l'Établissement-Ryan une présence dans les milieux du patrimoine et le marché touristique de St. John's.

#### *Objectifs de gestion :*

- Continuer d'améliorer l'expérience offerte sur place aux visiteurs en collaborant avec divers partenaires.
- Maintenir et renforcer les partenariats existants, et en créer de nouveaux, afin qu'ils contribuent à la protection, à la mise en valeur et à la promotion du lieu historique national.

*Mesures de gestion :*

Pour réaliser les objectifs mentionnés ci-dessus, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

- Étudier les possibilités de collaborer en matière de marketing et de promotion avec les autres organismes et attractions touristiques de la péninsule de Bonavista, et élaborer des stratégies à cette fin.
- Étudier les possibilités de liens et de promotion croisée avec le LHNC de l'Arrondissement-historique-de-Battle Harbour et le LHNC de l'Arrondissement-historique-de-Port Union.
- Étudier les possibilités d'utilisation appropriée des stands dans le magasin de détail.

#### 4.6 GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Parcs Canada s'est engagé à appliquer les principes d'une saine gérance de l'environnement dans l'exploitation et l'administration des lieux historiques nationaux du Canada. Au LHNC de l'Établissement-Ryan, les considérations liées à la gestion de l'environnement sont les pratiques de gestion des

terres, les pratiques d'entretien des édifices, la gestion du parc automobile, ainsi que la conservation de l'énergie et de l'eau. Les possibilités d'améliorer la gestion de l'environnement au LHNC de l'Établissement-Ryan seront définies et abordées dans le plan d'action du système de gestion environnementale de l'unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve de Parcs Canada.

*Objectif de gestion :*

Prouver que l'environnement est sainement géré au LHNC de l'Établissement-Ryan, et s'assurer que les valeurs naturelles de la propriété administrée sont prises en compte et respectées dans les décisions de gestion.

*Mesures de gestion :*

Pour réaliser cet objectif, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

- Procéder à des évaluations environnementales, s'il y a lieu, lorsque des aménagements risquent de produire des effets négatifs sur l'environnement.
- Participer à l'élaboration du plan d'action du système de gestion environnementale de l'unité de gestion.



## 5.0 Résumé de l'évaluation environnementale

Parcs Canada est tenu d'évaluer les incidences de ses activités sur les écosystèmes et les ressources culturelles et de les atténuer. Aux termes de la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, tous les plans et toutes les politiques soumises à l'approbation du Cabinet fédéral ou d'un ministre, y compris les plans directeurs des parcs nationaux, doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale.

Conformément à cette directive, une évaluation environnementale stratégique des objectifs, des programmes et des mesures de gestion prévus dans le présent plan directeur a été effectuée. Cette évaluation visait à :

- assurer que les orientations stratégiques, les objectifs et les propositions spécifiques du plan respectent et soutiennent les objectifs d'intégrité commémorative du lieu historique national;
- évaluer les répercussions des propositions du plan pour assurer qu'elles ont des effets positifs sur l'environnement et qu'elles évitent et limitent toute incidence négative.

Dans le cadre de l'évaluation, on a aussi étudié les incidences environnementales cumulatives de toutes les propositions, en plus de se pencher sur toute la gamme des incidences potentielles de l'exploitation courante et des projets envisagés sur les ressources naturelles et culturelles du lieu.

Les politiques fédérales sur l'environnement, y compris celles de Parcs Canada, ont fait l'objet d'un examen de politiques. Les orientations stratégiques proposées dans le plan directeur cadrent avec ces politiques.

L'évaluation environnementale stratégique a cerné deux mesures de gestion qui sont susceptibles de déclencher une évaluation environnementale à l'égard de projets particuliers en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* :

- réparations à la remise (parce que c'est un édifice patrimonial);
- réaménagement de l'aire de stationnement louée ou création d'une nouvelle aire de stationnement.

L'évaluation environnementale stratégique conclut que tout effet cumulatif négatif qui pourrait découler de la mise en œuvre de ce plan directeur serait négligeable. Il y aurait en revanche des effets cumulatifs positifs sur les ressources culturelles, l'intégrité commémorative, la mise en valeur du patrimoine, l'expérience offerte aux visiteurs et les valeurs socio-économiques. Toutes les mesures proposées dans le plan directeur sont conformes aux politiques de Parcs Canada et à la législation fédérale. La mise en œuvre de l'orientation de gestion et des mesures de gestion particulières devrait maintenir et renforcer l'intégrité commémorative du LHNC de l'Établissement-Ryan.





## 6.0 Stratégie de mise en œuvre

Ce plan directeur définit les orientations à long terme pour le LHNC de l'Établissement-Ryan. Il servira également de cadre pour la planification, les recherches et la prise de décisions plus détaillées. La mise en œuvre des éléments du plan directeur dépend de la disponibilité des ressources financières, qui est déterminée au cours du processus d'élaboration d'un plan d'affaires viable pour l'unité de gestion.

Le tableau suivant présente un résumé des projets ou des mesures envisagés. Les priorités

ont été fixées pour indiquer les travaux à réaliser durant les cinq premières années de la mise en œuvre, ainsi que ceux qui le seront plus tard. Les activités de mise en œuvre seront rendues publiques dans le plan d'affaires annuel de l'unité de gestion et dans le rapport annuel sur la mise en œuvre du plan directeur du LHNC de l'Établissement-Ryan. Le présent plan directeur fera l'objet d'un examen cinq ans après son approbation par la ministre et son dépôt au Parlement.

**Tableau 4 : Résumé des mesures de gestion prévues**

Mesures	Priorités des cinq premières années	Priorités pour les années suivantes
<b><i>Gestion des ressources culturelles</i></b>		
Faire des réparations à la remise	•	
Approfondir l'évaluation des sites archéologiques		•
Promouvoir la protection et la mise en valeur de la Tenement House par un dialogue avec les propriétaires	•	•
Mettre à jour les inscriptions au Système d'information sur les artefacts		•
Préparer un plan d'entretien de conservation	•	
Travailler avec les propriétaires des terrains adjacents, la ville de Bonavista et la Bonavista Historic Townscape Foundation afin de favoriser la protection du paysage culturel	•	•
<b><i>Éducation du public</i></b>		
Modifier l'exposition pour donner une explication plus équilibrée du déclin des stocks de morue de l'Atlantique	•	
Compléter les expositions existantes afin de mettre en lumière les problèmes actuels de l'industrie de la pêche dans l'Atlantique	•	
Examiner la partie de l'exposition qui traite de la participation autochtone à l'industrie de la pêche et déterminer s'il faut d'autres éléments d'interprétation	•	
Élaborer des documents de diffusion externe pour différents niveaux scolaires		•
Améliorer la qualité et l'efficacité du site Web	•	

Tableau 4 : Résumé des mesures de gestion prévues

Mesures	Priorités des cinq premières années	Priorités pour les années suivantes
<b><i>Expérience offerte aux visiteurs</i></b>		
Appliquer le plan de signalisation de l'unité de gestion et travailler avec les partenaires pour améliorer la signalisation routière		•
Dresser un nouveau plan de stationnement et améliorer l'aire de stationnement	•	
Préparer un plan de marketing	•	
Élaborer des programmes ou des événements susceptibles d'attirer les résidents locaux au lieu	•	
Améliorer l'information touristique en ligne concernant le LHNC de l'Établissement-Ryan	•	
<b><i>Partenariats et participation du public</i></b>		
Collaborer avec d'autres organismes et attractions touristiques en matière de marketing et de promotion	•	•
Étudier les possibilités de liens et de promotion croisée avec le LHNC de l'Arrondissement-historique-de-Battle Harbour et le LHNC de l'Arrondissement-historique-de-Port Union	•	
Évaluer des utilisations appropriées des stands du magasin de détail		•
<b><i>Gérance de l'environnement</i></b>		
Procéder à des évaluations environnementales s'il y a lieu	•	•
Contribuer à l'élaboration du plan d'action du système de gestion environnementale de l'unité de gestion	•	

## Remerciements

### Équipe de planification de gestion du LHNC de l'Établissement-Ryan :

**Bill Brake**

*directeur, Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Jim Candow**

*historien de projet, Centre de services de l'Atlantique*

**Jewel Cunningham**

*gestionnaire, Lieux historiques nationaux; et directrice par intérim (septembre 2005 à août 2006), Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Marilyn Dawe**

*spécialiste en gestion des ressources culturelles, Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Clyde Hayley**

*superviseur des guides, LHNC de l'Établissement-Ryan*

**Ella Heneghan**

*superviseure par intérim du lieu, LHNC de l'Établissement-Ryan*

**Todd Keith**

*planificateur, Centre de services de l'Atlantique*

**Patrick Lahey**

*agent de services techniques, Lieux historiques, Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Lois Luke**

*gestionnaire par intérim, Lieux historiques nationaux, Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**David Taylor**

*agent de communications, Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Carla Wheaton**

*ex-superviseure du lieu, LHNC de l'Établissement-Ryan*